

## Özgüden : « La supériorité de la

Exilé et réfugié politique en Belgique, le journaliste militant Dogan Özgüden (Info-Turc) dénonce l'ethno-nationalisme turc ainsi que les concessions faites aux ultra nationalistes et aux négationnistes par certains partis politiques belges. Rencontre.

Propos recueillis par Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

**A** 79 ans, et après plus de quarante années d'exil, le journaliste Dogan Özgüden s'exprime librement, sans tenir compte des « menaces de l'Etat turc et de ses antennes négationnistes en Belgique ». Özgüden dénonce le négationnisme de la République de Turquie et sa poursuite de la politique raciste inaugurée par le génocide. Il pointe également la complaisance et les liens troubles de certains partis politiques belges. Ceux-ci, accuse-t-il, ferment les yeux sur un endoctrinement par l'Etat turc des immigrés d'origine turque qui leur inculque « la supériorité de la race turque et de l'islam, le devoir patriotique de lutter contre les lobbys arménien, kurde et grec ».

*Dogan Özgüden à Bruxelles (Schuman), à l'occasion de la manifestation de protestation contre l'assassinat du journaliste arménien Hrant Dink.*

**Ensemble !** : Pourquoi après un siècle, la République de Turquie n'a-t-elle toujours pas reconnu le génocide des Arméniens ?

**Dogan Özgüden** : Quelle que soit la couleur politico-idéologique des pouvoirs à Ankara, kémaliste ou islamiste, ils sont tous héritiers politiques des dirigeants génocidaires de l'Empire ottoman. Après la chute de l'Empire ottoman et la proclamation de la République, aucun des dirigeants génocidaires n'a été poursuivi et puni par la justice républicaine. Au contraire, sous la dictature de Kemal Atatürk, ils ont été honorés et promus aux postes suprêmes de la République comme gouverneurs, députés, ministres et commandants

militaires.

Quant au triumvirat Talat-Enver-Cemal, responsable principal du génocide, ces trois pachas des Jeunes Turcs ont été déclarés héros nationaux.

Bien entendu, il y a un autre aspect de la reconnaissance du génocide. Une fois qu'il est reconnu, l'Etat turc doit répondre aux revendications matérielles des descendants de victimes du génocide.

Pour rassurer les dirigeants actuels de la République turque, on a souvent dit qu'ils n'ont rien à craindre à cet égard en cas de reconnaissance

**« Après avoir présenté ses condoléances aux petits-fils des Arméniens tués en 1915, Erdogan s'est empressé de nier totalement le génocide. »**



du génocide des Arméniens commis durant les dernières années de l'Empire ottoman. Dernier exemple: dans sa résolution adoptée le 21 juillet 2015, le Parlement belge demandait au gouvernement fédéral « de reconnaître que, d'un point de vue historique et moral, la Turquie actuelle ne saurait être tenue pour responsable du drame vécu par les Arméniens de l'Empire ottoman ».

Dans la même résolution, le Parlement considérait « les déclarations du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, et de son premier ministre, Ahmet Davutoglu, par lesquelles les deux hommes ont exprimé leur empathie et reconnu que des exactions avaient été commises contre les Arméniens ottomans, comme une avancée positive ».

Or, après avoir présenté, le 23 avril 2014, ses condoléances aux petits-

# race turque et de l'islam... »

fil des Arméniens tués en 1915, Erdogan s'est empressé, le 28 avril, de nier totalement le génocide en déclarant : « S'il s'agissait d'un génocide, pourrait-il encore y avoir des Arméniens dans ce pays ? » Plus récemment, après la déclaration du Pape sur le génocide des Arméniens, Erdogan s'est dit « consterné » par cette déclaration et l'a publiquement exhorté à ne pas répéter cette « erreur ». Quant à M. Davutoglu, après avoir qualifié les propos du Pape de « partiaux » et « d'inappropriés », il a rappelé l'ambassadeur turc au Vatican.

Pour moi, cette dernière prise de position belge n'est qu'un nouvel épisode de la soumission des dirigeants belges aux exigences et même aux diktats du régime d'Ankara.

En tant que journaliste et défenseur des droits de l'Homme, j'ai témoigné nombre de fois de cette soumission honteuse des instances européennes. La Turquie est un des premiers pays membres du Conseil de l'Europe et de l'Otan, candidat à l'Union européenne depuis plus d'un demi-siècle. Dans ce pays-là, les Droits de l'Homme et des peuples – arménien, assyrien, grec, kurde, yézidi et juif – ont été systématiquement violés depuis le début et plus intensivement après les coups d'Etat militaires de 1971 et 1980. Mais les dirigeants turcs ont, malgré cela, toujours été accueillis comme des alliés honorables par toutes les instances.

Derrière cette faiblesse vis-à-vis des despotes d'Ankara se trouvent bien entendu les intérêts économiques, commerciaux et militaro-stratégiques des Etats-Unis et des pays européens dont la Belgique.

N'oublions pas non plus la puissante présence d'une communauté d'origine turque dans ces pays, qui constitue une force électorale sous le contrôle du lobby d'Ankara.

Compte tenu de tous ces éléments, la République de Turquie n'a rien à craindre des critiques et des pressions et persiste à nier le génocide de 1915.

**Que signifie, politiquement, pour un citoyen turc, la négation ou la reconnaissance du génocide ?**

Malheureusement, soumis à un la-

vage de cerveau depuis leur enfance, pour la grande majorité des citoyens d'origine turque, la reconnaissance du génocide ne signifie que « trahison à la patrie ».

Ils considèrent la négation du génocide de 1915 comme un devoir patriotique.

Bien entendu, ce n'est pas le cas pour les citoyens d'origine arménienne, assyrienne, grecque, yézidi ou juive. Chacune de ces communautés a été soumise aux opérations génocidaires non seulement à la fin de l'Empire ottoman, mais aussi pendant la période républicaine.

Quant aux Kurdes et Alévis, deux grandes communautés musulmanes, pendant toute la période républicaine, ils ont aussi subi la répression nationale et religieuse exercée sous l'impulsion turco-sunnite.

C'est la raison pour laquelle, pour cette catégorie de citoyens, la reconnaissance du génocide de 1915 ouvre la porte à la reconnaissance de leurs propres oppressions.

**Simone Susskind (PS) a affirmé que pour les élus « belgo-turcs », reconnaître le génocide des Arméniens, ce serait « perdre tout ». Elle a également affirmé que si ces élus « belgo-turcs » reconnaissent le génocide, il leur serait impossible de retourner en Turquie, où ils ont encore de la famille. Qu'est-ce que cela signifie ?**

Tout d'abord, je conteste cet adjectif « belgo-turc » employé pour les élus d'origine turque. Une fois qu'ils

**« Malgré ses violations des droits de l'Homme et des peuples, la Turquie a toujours été accueillie comme une alliée honorable par toutes les instances. »**

sont élus sur la liste d'un parti politique belge, la référence à l'origine ethnique doit être effacée. Je me demande pourquoi Mme Susskind n'utilise pas un adjectif comme « élu belgo-italien » ou « Premier ministre belgo-italien » pour le président du parti socialiste ? Perdre tout ! C'est quoi ?

□ □ □

## BIO

Né en 1936 à Ankara, Dogan Özguden a mené une carrière de journaliste en Turquie, ainsi que des activités syndicales et politiques. En 1971, il fut contraint de fuir la répression et la dictature militaire turque. Exilé à Bruxelles et reconnu en tant que réfugié politique, il y a créé, avec son épouse Inci Tugsavul, également journaliste exilée, l'agence de presse alternative Info-Türk et les Ateliers du Soleil. Il a livré ses mémoires dans son livre *Journaliste 'apatride'*, publié en français en 2014. Il les présente comme les mémoires d'un « journaliste socialiste forcé à l'exil politique par la junte militaire du 12 mars 1971 et déclaré "apatride" par la junte militaire du 12 septembre 1980 ». Plus d'infos sur [www.info-turk.be](http://www.info-turk.be)

C'est plutôt « perdre tout » pour les partis politiques belges qui, depuis deux décennies, ont fait toutes les concessions au lobby turc, aux associations ultra nationalistes et intégristes afin d'attraper les voix des électeurs d'origine étrangère soumis à un lavage de cerveau par l'intermédiaire des médias turcs, notamment par des chaînes télévisées qui pénètrent dans tous les foyers turcs par des antennes paraboliques...

Dire qu'il leur serait impossible de retourner en Turquie, c'est un argument fallacieux pour justifier le négationnisme de leurs camarades... Depuis près de dix ans, notamment après l'assassinat de Hrant Dink, les démocrates turcs avec leurs frères arméniens organisent courageusement des conférences sur le génocide. En tant qu'élus belges ils ne

risquent rien du tout ! Je souhaite que les dirigeants politiques belges réfléchissent un peu aux dizaines de milliers d'exilés politiques, arméniens, assyriens, grecs, kurdes, yézidis et même turcs qui ne peuvent pas retourner en Turquie notamment en raison de leur opposition à la répression et au négationnisme des diri-



⇒ geants de la Turquie.

**Comment se marque la diversité de la population turque par rapport à la reconnaissance du génocide ?**

**Un véritable débat est-il ouvert à ce sujet en Turquie et qu'en est-il dans la communauté « belgo-turque » ?**

Il y a, bien sûr, une diversité dans les communautés en provenance de Turquie, non seulement sur la question de génocide, mais sur toutes les questions socio-politiques et culturelles du pays d'origine. D'abord, il est une grande erreur de considérer tous les immigrés en provenance de Turquie comme des Turcs. Il est vrai qu'au début, beaucoup de Kurdes qui travaillaient dans les charbonnages ont caché leur identité ethnique à cause de la répression nationale exercée même en Europe par l'Etat turc. C'est dans les années 1970 que la communauté kurde en Belgique a commencé à s'organiser à l'instar des organisations kurdes en Turquie. C'est après le coup d'Etat militaire de 1980 que de milliers d'autres Kurdes, Arméniens et Assyriens sont arrivés en Belgique, dont certains avaient déjà une certaine expérience politique en Turquie. Ils ont développé leurs organisations et établi des liens avec la grande diaspora arménienne qui s'organise depuis la déportation il y a un siècle. Alors que cette diaspora organisait des commémorations depuis des décennies, c'est pour la première fois qu'en 2005, l'Association des Arméniens démocrates de Belgique, l'Institut assyrien de Belgique, l'Institut kurde de Bruxelles et la Fondation Info-Türk ont organisé la commémoration du 90e anniversaire du génocide de 1915. Après l'assassinat du journaliste arménien Hrant Dink, la coopération parmi ces associations est devenue plus serrée et structurée. Par contre, toutes les

associations turques, même celles qui se réclament progressistes ou démocrates, ont soigneusement évité un dialogue avec les associations non-turques et se sont engagées sans réserve dans le camp négationniste imposé par l'Etat turc.

**En quoi consiste « l'ethno-nationalisme » turc ? Est-il exact d'affirmer que la République de Turquie met, aujourd'hui**

**encore, en oeuvre un racisme d'Etat ? Hasan Cemal a écrit, à propos de la Turquie : « Nos écoles produisent des citoyens imbibés de nationalisme et de racisme. » Que veut-il dire et qu'en pensez-vous ?**

L'ethno-nationalisme turc est le pilier de la République de Turquie. Lors du déclin de l'Empire ottoman, le Comité de l'Union et du Progrès (Ittihad-Terakki) a imposé l'ethno-nationalisme à toutes les institutions étatiques comme le seul remède pour sauver l'empire et le renforcer, avec une conquête des pays turcophones dans le Caucase et en Asie centrale, tout en comptant sur l'alliance avec l'Allemagne. Le génocide des Arméniens et Assyriens était un crime contre l'humanité qui a été commis dans cette optique d'éliminer toutes les ethnies non turques.

Bien que cette aventure sanglante ait amené l'empire au déclin, les héritiers kémalistes d'Ittihad-Terakki ont poursuivi la même politique raciste. Hasan Cemal a tout à fait raison... En tant que citoyen turc, moi aussi, j'ai subi durant toute ma vie scolaire et universitaire ce lavage de cerveau raciste. Quand je me suis révolté contre cet endoctrinement, on m'a catalo-

gué comme séparatiste et traître à la patrie. C'est le destin de tous les citoyens contestataires dont certains comme Hrant Dink en paient le prix par leur vie !

**«On m'a catalogué comme séparatiste et traître à la patrie.»**

**Comment l'Etat turc et les partis politiques turcs encadrent-ils la communauté**

**« belgo-turque » ?**

L'Etat turc encadre la communauté turque comme il veut grâce au laxisme des partis politiques belges.

La reconnaissance des droits politiques des citoyens d'origine étrangère était dans les années 70 et 80 une des revendications des militants de toutes nationalités confondues. Objectif 82 et Objectif 88 étaient deux campagnes lancées à la veille des élections municipales par le Cloti (Comité de liaison des organisations de travailleurs immigrés). Notre souhait était également qu'il y ait un encadrement et une formation des citoyens d'origine étrangère au sein des partis politiques belges, afin d'assurer leur participation à la vie politique belge en tant que citoyens conscients des réalités de ce pays.

Cette revendication n'a jamais été prise au sérieux et les immigrés d'origine turque ont été laissés à l'endoctrinement par l'Etat turc. Ils ont été soumis à un lavage de cerveau inculquant la supériorité de la race turque et de l'islam, le devoir patriotique de lutter contre les lobbys arménien, kurde et grec...

Après l'adoption de la loi qui a facilité la naturalisation des citoyens d'origine étrangère et celle de la loi de 2004 octroyant le droit de vote aux étrangers au niveau communal, tous les partis politiques belges se sont trouvés devant une masse d'électeurs d'origine turque bien endoctrinée par l'Etat turc. Quant aux candidats d'origine turque, ils ont été réunis par l'ambassade de Turquie à la Fondation islamique turque et chargés de défendre les intérêts suprêmes de l'Etat turc dans les assemblées belges dont ils feraient partie.

Nous avons déjà attiré l'attention des dirigeants politiques belges sur l'existence des négationnistes turcs sur leurs listes de candidats aux élections de 1999. Aucune réponse! Au contraire, pour attirer les voix de la

“ L'un des volets de cette idéologie fondatrice consiste à se débarrasser des populations implantées depuis des milliers d'années en Anatolie. La conception prémoderne de la communauté dominante puis l'ingénierie sociale de l'époque moderne ont marché main dans la main pour rayer de la carte Arméniens, Grecs et Syriaques. 1915,

n'est pas seulement une question morale, c'est aussi et surtout une question politique : 1915 est le nom du pacte de silence dont a fait l'objet l'histoire récente de ce pays et que la Turquie s'efforce aujourd'hui de regarder en face. Aucune remise en cause de cette idéologie d'Etat qui a tant nuit aux musulmans, aux Alévites, aux

Turcs et aux Kurdes n'est possible si l'on refuse d'évoquer le souvenir de 1915. C'est ce qui fait l'actualité de la question arménienne. Il est peut-être possible de parvenir au seuil d'une nouvelle Turquie sans prendre conscience de ce que fut 1915, mais certainement pas d'aller au-delà. »

Hasan Cemal, 1915, *Le génocide arménien*.

communauté turque bien endoctrinée par le régime d'Ankara, le PS, le PSC et le PRL n'ont jamais hésité à mettre sur leurs listes électorales plusieurs candidats d'origine turque négationnistes ou ultranationalistes. Et cela continue toujours...

## La Turquie vous a retiré votre nationalité en raison de votre engagement politique et vous a confisqué vos biens. Ce type de proscription est-il encore en vigueur aujourd'hui ?

Le retrait de la nationalité a été une des mesures répressives contre les opposants de la junte militaire dans les années 1980. Son but était plutôt d'empêcher l'engagement des travailleurs immigrés dans des luttes démocratiques sous la menace de la confiscation de leurs biens achetés en Turquie après avoir travaillé dans les charbonnages ou d'autres travaux lourds. Cette loi a été levée après notre lutte juridique auprès de la Commission européenne des droits de l'Homme (1). Toutefois, des dizaines de milliers de citoyens turcs, quelle que soient leurs origines, sont toujours exilés dans les pays européens en raison des pratiques répressives dans leurs pays natal. Pour leur retour dans leur pays d'origine,

par les milieux ultranationalistes et fondamentalistes turcs.

N'oublions pas que plusieurs agressions contre des associations ou commerces kurdes, arméniens et assyriens ont eu lieu dans la commune de Saint-Josse. Déjà en 1994, les Loups gris ont attaqué une centaine de Kurdes participant à une marche pacifique. Je me souviens avec horreur de la mise à feu, en 1998, des locaux de l'Institut kurde de Bruxelles ainsi que d'une autre association kurde dans la rue Bonneels, sous les yeux de la police bruxelloise ! En 2005, un engin incendiaire a été lancé dans les locaux du bureau du parti pro-kurde DEP, détruisant la porte d'entrée. En 2007, les locaux d'une association kurde à Saint-Josse ont été ravagés par un incendie criminel. Cette même année, un commerce arménien à Saint-Josse a été saccagé deux fois par les Loups gris. Un an plus tard, en 2008, une campagne d'appel au lynchage a été lancée contre moi à cause de mes critiques contre le négationnisme. L'Etat belge a dû me placer sous protection. Récemment, en 2015, le président honoraire de l'Association de la pensée ataturkiste a lancé contre moi une nouvelle campagne d'appel au lynchage avec

## « L'Etat turc encadre la communauté turque comme il veut grâce au laxisme des partis politiques belges. »

L'Etat turc doit supprimer toutes les lois répressives. Il doit également demander pardon pour tous les exilés, y compris bien entendu les grandes personnalités comme le poète Nazim Hikmet et le cinéaste Yilmaz Güney, décédés en exil.

Un jeune journaliste bruxellois « belgo-turc », Mehmet Koksak, avait commencé à réaliser un travail de critique du communautarisme et du négationnisme. Il a dû jeter l'éponge en 2007, suite à une agression physique dont il a été victime (aux cris de « traître à la patrie ») et à des menaces concernant sa famille. Est-ce un incident anodin ?

Pas du tout... Mehmet a effectivement fait un travail exemplaire en tant que jeune journaliste turc, mais est devenu une des cibles du lobby turc. L'agression physique est une des méthodes répressives utilisées

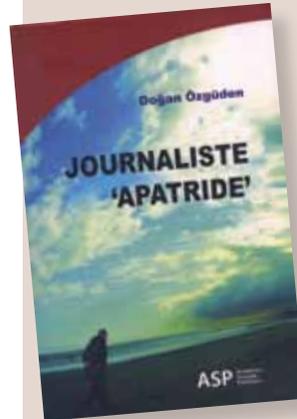
ma photo prise pendant ma prise de parole devant le monument du génocide arménien à Ixelles.

**Qu'attendez-vous des partis politiques belges qui se disent démocrates vis-à-vis des Belgo-Turcs et par rapport au génocide des Arméniens ? Qu'attendez-vous des associations progressistes et des organisations syndicales ?**

Franchement, il est bouleversant pour moi de voir la soumission des partis politiques belges qui se disent démocrates aux diktats du régime d'Ankara, notamment sur la question de génocide. La dernière résolution du Parlement belge, au lieu de condamner sans équivoque le négationnisme d'Ankara, préfère absoudre les génocidaires convertis aux républicains sous le régime kémaliste, de faire éloge au despote islamiste Tayyip Erdogan et de sauver ainsi le soldat



## LES LECTURES CONSEILLÉES DE DOGAN ÖZGÜDEN



- Taner Akçam, *Un Acte honteux : le génocide arménien et la question de la responsabilité turque*, Gallimard, 2012.
- Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie contemporaine*, La Découverte, 2007.
- Gérard Chaliand, *Le Crime de silence*, L'Archipel, 2015.
- Vahakn Dadrian, *Histoire du génocide arménien : Conflits nationaux des Balkans au Caucase*, Stock, 1996.
- Dogan Özgüden, *Livre*

noir sur la "démocratie" militariste en Turquie, Info-Türk, 2010.

- Dogan Özgüden, *Journaliste "apatride"*, Academic and Scientific Publishers, 2013.

- Pinar Selek, *Parce qu'ils sont arméniens*, Liana Levi, coll. "opinion", 2015.

- Yves Ternon, *Les Arméniens. Histoire d'un génocide*, Seuil, 1977.

- Yves Ternon, *Du négationnisme. Mémoire et tabou*, Desclée de Brouwer, 1999.

- Yves Ternon, *Empire ottoman, Le déclin, la chute, l'effacement*, Éditions du Félin et éditions Michel de Maule, 2002.

- Arnold Joseph Toynbee, *Les Massacres arméniens. Le meurtre d'une nation (1915-1916)*, Lausanne-Paris, Payot, 1916 ; nouv. éd. augmentée, Payot, 2004.

- E. J. Zürcher, *Turkey, a Modern History*, Londres, New York, IB Tauris, 1998.

Emir Kir et consorts dans les assemblées belges qui restent toujours au service du lobby turc... Quant aux associations progressistes et organisations syndicales belges, elles doivent réagir, notamment durant cette année du 100e anniversaire du génocide, contre le négationnisme d'Ankara et de ses antennes en Belgique et contre la soumission des politiciens belges aux diktats négationnistes. Il sera vraiment scandaleux de voir le 6 octobre au Palais des Beaux-Arts un despote islamiste et négationniste inaugurer, en compagnie du roi des Belges, Europalia-Turquie, dont le seul but est d'honorer le régime d'Ankara justement l'année du centième anniversaire du génocide de 1915. □

(1) Emanation du Conseil de l'Europe, instituée par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la Commission européenne des droits de l'homme a siégé à Strasbourg de 1954 à 1999. Elle a été supprimée depuis que la Cour européenne des droits de l'homme a été rendue permanente.